

PROCÈS VERBAL

COMMISSION DE SÉLECTION

PROGRAMME LA FABRIQUE DES RÉSIDENCES 2024

Réunie le lundi 18 novembre 2024 sous la présidence d'Anne-Sophie Braud, directrice adjointe de la direction Mobilités et manifestations internationales de l'Institut français, la commission de sélection du programme La Fabrique des résidences 2024 était composée des membres suivants :

INSTITUT FRANÇAIS

- Maud Grimaud, responsable du pôle Coordination géographique
- Chloé Fricout, responsable du pôle Résidences
- Alice Narcy, chargée de projet Résidences
- Natalia Rest, chargée de projet Résidences

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Marine Demailly, chargée de mission Fondation des Alliances Françaises, résidences d'artistes, franco-allemand à la sous-direction de la culture et des médias

MINISTÈRE DE LA CULTURE

- Nicolas Vergneau, chargé de mission pour la politique des résidences, des tiers-lieux de création, et pour les programmes transversaux de soutien à la création
- Fabienne Brütt, chargée de mission mobilité des artistes et des professionnels de la culture à la sous-direction des affaires européennes et internationales

ARTS EN RÉSIDENCE – RÉSEAU NATIONAL

- Nathanaëlle Puaud, co-présidente

RÉSEAU CULTUREL FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

- Victor Ernandes, attaché culturel à l'Institut français du Danemark

Ce procès-verbal présente brièvement le programme La Fabrique des résidences ainsi que l'appel à projets 2024, puis détaille la liste des projets sélectionnés à l'issue de la commission.

1. Présentation du programme La Fabrique des Résidences

Le dispositif La Fabrique des résidences s'adresse à tous les postes du réseau, Instituts français, Alliances Françaises et centres binationaux, quelle que soit leur géographie. Il a pour objectif d'accompagner le réseau culturel de la conception jusqu'à la mise en œuvre de nouveaux programmes de résidences pérennes, ou sur une phase d'évolution d'un programme existant.

Depuis sa création en 2018 et à travers 6 éditions, La Fabrique des résidences a permis de développer 40 programmes de résidences dans 29 pays et a ainsi offert l'opportunité à plus de 145 artistes d'en bénéficier.

Ce programme est un dispositif en trois volets :

- Un volet information et conseil
- Un volet formation
- Un volet financement et accompagnement pluriannuel, dont la présente commission permet de définir les bénéficiaires pour la période 2025-2027

Le dispositif propose un financement pluriannuel sur trois ans pour permettre aux postes de :

- Mettre en œuvre un ensemble de bonnes pratiques autour de l'accueil en résidence d'artistes, de créateurs ou de créatrices ;
- Structurer leur programme de résidence dans le temps et sur leur territoire ;
- Mettre en œuvre une dynamique de développement et une construction partenariale au service de la pérennisation du programme de résidence ;
- Rejoindre à moyen terme un réseau de résidences au sein du réseau diplomatique où seront partagées expériences, compétences et actions de communication.

Les projets retenus seront accompagnés sur 2 axes :

1. Accompagnement opérationnel (liste non exhaustive) :

- Définition des modalités de sélection des résidents et résidentes, aide à la rédaction de l'appel à candidatures, participation au jury final de sélection lors de la première année de mise en œuvre.
- Conseil sur la mise en place des résidences (accueil des résidents et résidentes et l'accompagnement de leur projet, bonnes pratiques en matière administrative et en matière de moyens financiers, techniques et logistiques mis à disposition).
- Diffusion des appels à candidatures.
- Actions de communication autour de projets spécifiques sur les réseaux sociaux, le site de l'Institut français et la newsletter du pôle Résidences de l'Institut français.

2. Soutien financier pluriannuel sur 3 ans :

- Mise en place d'un financement pluriannuel dégressif sur 3 ans.
- Évaluation partagée : rapports d'étapes intermédiaires et bilan final (technique et financier).

Les projets non retenus dans le cadre de l'appel à projets pourront être réorientés selon leur phase de maturité sur le volet formation.

2. [L'appel à projets 2024 en chiffres](#)

L'appel à projets, lancé le 14 juin 2024 et clôturé le 30 novembre 2024, a généré **25** candidatures. Parmi ces 25 candidatures, **1** candidature était inéligible car le déposant n'était pas un poste du réseau.

La commission de sélection a donc évalué **24** projets, en provenance des 24 pays suivants :

- Algérie
- Angola
- Arabie Saoudite
- Argentine
- Australie
- Belgique
- Brésil
- Bulgarie
- Canada
- Colombie
- Costa Rica

- Côte d'Ivoire
- Égypte
- Grèce
- Guinée
- Hong Kong
- Italie
- Mozambique
- République Tchèque
- Roumanie
- Rwanda
- Tunisie
- Turquie
- Vietnam

Les projets déposés s'adressent aux disciplines suivantes : pluridisciplinaire ou proposant plus de 2 disciplines identifiées (16), arts visuels (5), livre (1), photographie (1).

4 déposants ont déjà obtenu un soutien du dispositif La Fabrique des résidences par le passé (soutiens accordés entre 2019 et 2023). Plusieurs postes déposants cette année ont suivi les webinaires spécialisés ou la formation « La Fabrique des résidences : concevoir et développer une résidence de recherche et de création », organisée par l'Institut français en 2022 et en 2024.

Rappel des critères de sélection :

Les 24 projets éligibles ont été évalués par la commission de sélection selon la grille d'évaluation suivante :

- Conditions envisagées de la résidence (5/15) : moyens de l'hospitalité (espace mis à disposition, équipement, lien avec la scène locale, etc.), accompagnement des résidents et résidentes, valorisation du travail des résidents et résidentes.
- Clarté et impact du projet (5/15) : définition d'objectifs clairs en lien avec des priorités du poste, qualité des actions proposées et impact prévu.
- Faisabilité et durabilité du projet (5/15) : cohérence du plan d'action, projection budgétaire sur 3 ans, engagement financier et/ou opérationnel des partenaires, engagement financier et opérationnel du poste, suivi et évaluation.

Enjeux transversaux :

- Le réseau culturel est encouragé à développer une approche écoresponsable de son activité, en particulier : efforts de réduction de l'impact environnemental (mutualisation des déplacements, mobilisation de ressources et compétences locales, sensibilisation des résident(e)s à des écogestes dans les logements, mise à disposition de vélos, accompagnement dans la découverte des transports collectifs locaux...), soutien à des artistes engagés sur des thématiques ou des démarches environnementales. Les postes ont été incités à rendre compte de cette approche lors du dépôt de candidature.
- Par ailleurs, dans le cadre de la diplomatie féministe de la France, l'Institut français et le réseau culturel français à l'étranger sont appelés à poursuivre un objectif d'égalité entre les femmes et les hommes, dans le choix de leurs projets et leur organisation. Les postes ont dû préciser dans leur candidature, en lien avec les correspondants genres au sein des SCAC, leur politique en faveur du développement de la culture de l'égalité femmes- hommes (formation, actions de sensibilisation à l'égalité et à la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, projets prenant en compte les enjeux de l'égalité femmes-hommes et valoriser une approche paritaire, choix des intervenants,

politique envers les prestataires et tout autre élément pertinent). Dans le cas précis de la mise en œuvre d'un programme de résidences, il a été attendu des postes la prise en compte, autant que possible, de l'accueil des familles des résidentes et résidents.

Une attention particulière a par ailleurs été portée à l'équilibre géographique, l'équilibre entre les disciplines et les différents stades d'avancement des projets sélectionnés.

3. Déroulé de la commission

Prises de parole introductives :

Anne-Sophie Braud, directrice adjointe du département Mobilités et manifestations internationales, a ouvert la commission en rappelant l'historique du dispositif la Fabrique des Résidences et l'importance de soutenir la présence des artistes à l'étranger pour favoriser le dialogue entre les cultures et contribuer à la programmation des postes, tout en étant dans une démarche éco-responsable et durable. Anne-Sophie Braud a rappelé que ce dispositif a également pour objectif de créer un réseau de résidences structuré afin d'harmoniser les conditions d'accompagnement au sein des résidences du réseau diplomatique français, tout en maintenant une diversité des formats en lien avec les contextes locaux. Une charte de bonnes pratiques des résidences constituera le socle commun de ce réseau, dont le lancement aura lieu en 2025.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères représenté par Marine Demailly a salué la grande qualité des dossiers déposés, à la fois solides et ancrés dans leur territoire. Cela témoigne d'une très bonne appropriation du dispositif qu'est la résidence d'artistes par les postes du réseau culturel à l'étranger, notamment grâce aux différents volets de la Fabrique des résidences. Marine Demailly a également souhaité rappeler que le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères soutient fortement ce réseau de résidences, à travers sa participation active à l'élaboration de la charte des bonnes pratiques ainsi que par des financements exceptionnels dédiés aux programmes de résidences des postes et dont la moitié a été déléguée à l'Institut français dans le cadre de la Fabrique des résidences.

Le ministère de la Culture représenté par Nicolas Vergneau et Fabienne Brütt a constaté un véritable « saut qualitatif » entre les candidatures de l'année passée et celles présentées à cette commission. Ils ont souligné la prise en compte croissante des bonnes pratiques d'accueil en résidence, qui confirme l'intérêt de la mise en place d'une charte commune. Nicolas Vergneau et Fabienne Brütt ont rappelé l'importance de ce dispositif pour les artistes qui bénéficient de programmes de résidence à l'international, leur permettant d'investir de nouveaux espaces de recherche, de diversifier leur réseau professionnel et de s'enrichir de nouvelles influences.

Arts en résidence – Réseau national représenté par Nathanaëlle Puaud a également constaté une amélioration notable des candidatures, soulignant la prise en compte croissante de certains aspects très qualitatifs tels que l'accueil des familles, la valorisation de la recherche des artistes, l'amélioration de l'accompagnement professionnel des résidents et les perspectives de résidences croisées.

Le réseau culturel français à l'étranger, représenté par Victor Ernandes, a mis en avant l'importance de la formation dispensée par les pôles Résidences et Formation de l'Institut français, à laquelle de nombreux déposants avaient participé, qui se traduit par des projets structurés et qualitatifs. Victor Ernandes a également salué la prise en compte de l'écoresponsabilité dans les projets déposés et la bonne compréhension des pratiques d'accueil en résidence.

4. Liste des projets retenus

À l'issu de la commission de sélection, 7 projets ont été sélectionnés :

1. Les résidences EXTRA : premier réseau de résidences en Belgique, projet déposé par l'Alliance Française de Bruxelles Europe

Disciplines : art numérique, jeu vidéo artistique, arts visuels, design, métiers d'art

Résumé du projet : Le SCAC Belgique souhaite mettre en place un réseau de 5 résidences ciblées sur les secteurs artistiques stratégiques du poste afin de renforcer son action et lui donner une plus grande visibilité auprès des partenaires belges et artistes français. Une forte demande des artistes a été identifiée dans les domaines des arts visuels, l'art numérique, jeux vidéo artistiques et le design/métiers d'art. Ces résidences sont à destination de la scène émergente française (métropolitaine et Outre-mer) qui pourrait bénéficier de la scène expérimentale et européenne de Bruxelles et de la Flandre.

- Une résidence de recherche ou production art numérique à l'iMAL, espace dédié aux nouvelles technologies et Fab Lab à Molenbeek-Bruxelles (2 mois).
- Une résidence croisée France-Belgique de jeu vidéo artistique, portée par Games Brussels et Octobre numérique à Arles : résidence de prototypage pour explorer le médium du jeu vidéo et sa monstration dans les lieux d'exposition d'un artiste belge et d'un artiste français (1 mois).
- Une résidence Arts visuels à Morpho à Anvers : résidence de recherche ou de production sur mesure afin de connecter les artistes français à l'écosystème créatif anversoïse et les artistes internationaux présents au sein de Morpho (3 mois).
- Une résidence internationale au WIELS à Bruxelles aux côtés de 20 artistes qui bénéficient du réseau et du mentorat du WIELS (6 mois).
- Une résidence de design ou en lien avec les métiers d'art pour laquelle plusieurs partenaires ont été approchés.

Avis de la commission : Dossier très clair dans le descriptif des actions pour connecter les artistes français et françaises à la scène expérimentale et européenne de Bruxelles et de Flandres. Les secteurs ciblés, les profils des artistes visés ainsi que les partenaires choisis sont cohérents avec les actions existantes du poste, notamment dans le cadre du programme EXTRA. La stratégie entre les Industries Culturelles et Créatives (ICC) et les résidences est habilement articulée, et les perspectives d'évolution et de pérennisation sont clairement établies.

Montant du soutien accordé : 50 000€

2. Villa N'Zuo, projet déposé par l'Institut français de Côte d'Ivoire

Disciplines : arts visuels, pratiques curatoriales, design

Résumé du projet : La Villa N'Zuo a pour objectif d'offrir aux artistes ayant un lien historique ou artistique avec le continent, et dont le projet de recherche et création s'inscrit en Côte d'Ivoire, des espaces de création et réflexion dans le domaine des arts visuels, des pratiques curatoriales, et du design. Les artistes seront accueillis un à deux mois dans les espaces de résidence de nos partenaires locaux, la Galerie Farah Fakhri au Plateau à Abidjan et la Maison N'Zima à Grand-Bassam. Suite à de premiers pilotages de résidences réussis, l'IFCI souhaite désormais structurer son action dans le cadre d'un programme de résidence complet et durable qui accueillera annuellement 2 à 4 artistes. Les deux ambitions principales de ce projet sont la structuration du soutien à la création en Côte d'Ivoire (RCI) et la valorisation du métissage entre création contemporaine et patrimoine culturel ivoirien. L'IFCI souhaite ouvrir des espaces de création éthiques et promouvoir avec ses partenaires de bonnes pratiques pour les résidences artistiques. Bien que constituant un enjeu de valorisation pour les pouvoirs publics ivoiriens, le rayonnement du patrimoine culturel ivoirien et des savoir-faire artisanaux tend à disparaître, tant au niveau national qu'international. L'IFCI souhaite participer à la valorisation de ce patrimoine et de ses riches croisements culturels avec la France. Les

résidences de la Villa N'Zuo devraient ainsi servir de levier pour renforcer les liens entre les pratiques artisanales et la création contemporaine.

Avis de la commission : Le projet est bien calibré et les ambitions mesurées. Le projet est ancré dans le contexte local, ce qui permet de valoriser le patrimoine ivoirien et de participer au développement de la création contemporaine locale au contact des résidents. L'accueil des familles est pris en compte ainsi que l'accueil de collectifs d'artistes (ce dernier élément étant peu présent au sein du réseau). Les disciplines de la Villa N'Zuo (commissariat d'exposition et design) demeurent encore peu représentées dans le réseau et s'articulent ici de façon innovante.

Montant du soutien accordé : 50 000€

3. CREACOLOMBIA, Résidences d'artistes en Colombie, projet déposé par l'Institut français de Colombie

Disciplines : littérature, bande dessinée, arts visuels, danse, arts urbains

Résumé du projet : RESIDENCES CREACOLOMBIA a pour ambition de proposer un cadre favorable de travail, de recherche et d'échanges pour des artistes français en Colombie et des artistes colombiens en France. A travers l'appel à candidature de la Fabrique des résidences, le poste souhaite impulser plus spécifiquement le volet concernant la résidence d'artistes français en Colombie en proposant 21 résidences artistiques de 2025 à 2027 (7 résidences annuelles) dans 4 villes : Bogota, Medellin, Cali et Barranquilla. Chaque résidence se déploiera sur une durée minimum d'un mois en fonction des conditions établies avec les partenaires alliés :

BOGOTA : Résidence en arts de la BD : auteur, hybrides (création/médiation) (thématique ouverte) ; Résidence en arts visuels (thématique ouverte) ; Résidence Afro descendances en lien avec la Martinique/Guadeloupe/Guyane.

MEDELLIN : Résidence Écriture/auteurs autour de la thématique du Vivant en lien avec Comfama et Agir pour le Vivant.

CALI : Résidence en Arts visuels en lien avec la galerie Lugar a Dudas et le Museo de la Tertulia (thématique ouverte) ; Résidence chorégraphique en partenariat avec le lieu La Licorera (Pro Artes organisateur de la Biennale de Cali) (thématique ouverte).

BARANQUILLA : Résidence en arts graphiques urbain autour d'une thématique liée aux pratiques durables en arts urbain en lien le site de la Ciénaga de Majorquín et le quartier de Las Flores.

Avis de la commission : Le projet est bien structuré. Les modalités de résidence sont clairement décrites et correspondent aux bonnes pratiques, bien que la durée de résidence puisse être allongée. Les disciplines sont en lien étroit avec l'écosystème artistique local de chaque ville et sont soutenues par des partenaires pertinents, ce qui confère au programme une dimension thématique particulièrement intéressante (par exemple, une prise en compte des enjeux liés aux artistes afro-descendants). La présence d'une nouvelle résidence en Amérique latine est également souhaitée pour un équilibre géographique au sein du réseau. Le projet montre des perspectives d'évolution intéressantes comme la volonté de développer des partenariats avec des lieux de résidence en France dans l'optique de créer des opportunités pour les artistes colombiens.

Montant du soutien accordé : 50 000€

4. Ateliers du Nil, projet déposé par l'Institut français d'Égypte

Disciplines : métiers d'arts, architecture/patrimoine, nouvelles créations numériques, commissariat d'art

Résumé du projet : Après l'arrêt du programme « Villa Champollion » en 2019-2020, l'Institut Français d'Égypte renouvelle son programme de résidence au bénéfice des artistes français en Égypte, en transformant son approche face aux dynamiques de l'écosystème culturel égyptien. L'IFE soutient chaque année entre 4 et 8 artistes égyptiens dans leur projet de résidence en France ; la demande d'artistes français pour l'Égypte est tout aussi forte, mais avec des capacités d'accueil plus limitées. Le programme est conçu pour soutenir ces artistes, renforcer leur impact et favoriser le développement de leur projet. Déployé entre Le Caire et

Alexandrie selon les pratiques, le programme proposé couvre quatre champs d'actions prioritaires : métiers d'arts/artisanat, architecture/patrimoine, nouvelles créations numériques, et commissariat d'art.

L'accueil des résidents et résidentes coïncidera, lorsque cela sera possible et cohérent, avec des temps forts du calendrier artistique égyptien et des événements de l'IFE (comme « Écrire la Méditerranée » ou la « Nuit des Idées »).

Avis de la commission : Le projet est très bien repensé à la suite d'un premier dépôt en 2023. Le programme permet de proposer une suite à la villa Champollion et cela en réciprocité du travail du poste en faveur de la mobilité des artistes égyptiens vers la France. Les deux partenaires au Caire et à Alexandrie permettent de répartir les résidences sur le territoire au sein de lieux qui mettent en œuvre de bonnes pratiques d'accompagnement, incluant la prise en compte de l'accueil des familles et de l'éco-responsabilité du programme, qui constituent des atouts indéniables. La proposition d'une résidence en architecture est un élément important car cette discipline est peu représentée dans le réseau. L'implantation de résidences dans les pays du pourtour méditerranéen en vue de la Saison Méditerranée 2026 est pertinente.

Montant du soutien accordé : 17 500€

5. *Nouveau Grand Tour / Roumanie : un programme professionnalisant de résidences destiné aux artistes français récemment diplômés d'écoles d'art, projet déposé par l'Institut français de Roumanie*

Discipline : arts visuels

Résumé du projet : Depuis plusieurs années, l'IFRO a développé une action volontariste dans le domaine des résidences, destinées à créer des espaces de rencontre entre la scène française et les spécificités du territoire roumain, comme en témoigne notamment le programme « résidences de poche ». L'antenne de Cluj-Napoca a par ailleurs initié cette année un programme de 3 résidences de nature et d'envergure différentes : une résidence de repérage dont a bénéficié Amie Barouh portant sur les Roms de Roumanie, une résidence de recherche menée par Grégory Valton axée sur un artiste de la scène de Cluj et enfin une résidence en milieu scolaire, un projet pilote mené par Capucine Lageat et Antoine Perroteau, avec le soutien du dispositif Culture Moves Europe.

Pour aller plus loin, l'IFRO souhaite développer en 2025 un programme national de résidences pluriannuel en collaboration avec 6 lieux culturels de Bucarest, Cluj, Timisoara et Iasi, mais aussi en milieu rural. Ce programme offrira à 6 artistes récemment diplômés d'écoles d'art, un espace de recherche, un terrain de rencontre avec le territoire roumain et ses acteurs culturels, tout en contribuant à leur professionnalisation. Ce dispositif intégrera le programme du Nouveau Grand Tour, initié par l'Institut français d'Italie, en lien depuis 2024 avec l'Institut français des Pays Bas.

Les artistes sélectionnés par un jury d'experts français et roumains bénéficieront en 2025 d'une résidence de recherche d'1 mois et demi en moyenne au sein d'une structure roumaine innovante. Chaque résidence est thématisée, offrant ainsi un cadre adapté pour des pratiques artistiques diverses. Les artistes bénéficieront également d'un programme de séminaires communs de sensibilisation aux enjeux de la résidence dans leur parcours professionnel et aux opportunités offertes en Europe et d'un programme sur-mesure de rencontres avec les acteurs de l'écosystème de l'art contemporain roumain.

Avis de la commission : La commission souligne l'importance d'un programme consacré aux jeunes diplômés et salue l'engagement du poste aux côtés des écoles supérieures d'art françaises. L'aspect professionnalisant du programme revêt un intérêt particulier, tout comme la mise en relation des résidents avec les scènes locales et la valorisation de leur recherche. Les objectifs sont bien définis avec un rayonnement sur toute la Roumanie et pas seulement la capitale. L'engagement financier des partenaires témoigne de leur implication. L'expérience du poste dans les résidences, la formation d'une agente lors des sessions de l'IF et les collaborations déjà éprouvées avec certains partenaires proposés, français comme roumains, dans le cadre de projets de coopération (Saison France-Roumanie en 2019, Résidences de Poche depuis 2021, EuroFabrique Clij en 2023), participent de la solidité du projet.

Montant du soutien accordé : 32 000€

6. *Nouveau Grand Tour*, projet déposé par l'Institut français d'Italie

Discipline : pluridisciplinaire

Résumé du projet : Le Nouveau Grand Tour, conçu par l'Institut français d'Italie (IFI) / Ambassade de France en Italie, est un programme de résidences destiné aux jeunes talents européens de moins de 30 ans. Il se déploie en France et en Italie à travers un réseau d'institutions partenaires. Ce projet, issu du volet culturel du Traité du Quirinal, vise à favoriser le dialogue culturel et à promouvoir les valeurs européennes d'échange et de partage.

Inspiré de la tradition du Grand Tour du XVIII^e siècle, ce programme offre aux jeunes artistes l'opportunité de développer leur recherche artistique et leur processus créatif en lien avec les scènes culturelles locales, sans contrainte de production. Depuis sa création, il bénéficie du soutien de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et du Goethe Institut, intégrant ainsi des artistes allemands dans ses résidences.

Depuis 2023, grâce à la collaboration avec le ministère italien de la culture, la France accueille chaque année 50 jeunes artistes italiens dans 25 résidences partenaires. En 2024, les Pays-Bas rejoignent le programme, permettant à 20 jeunes artistes français d'intégrer des résidences aux Pays-Bas et à 2 artistes néerlandais de participer à des résidences en Italie, avec le soutien du Mondriaan Fund.

Le Nouveau Grand Tour est pluridisciplinaire et s'adresse à des artistes issus de divers domaines créatifs : arts visuels, arts de la scène, ainsi que les industries créatives et culturelles (mode, design, architecture, gastronomie, etc.). Certains partenaires accueillent également des compagnies ou collectifs dans le domaine des arts de la scène.

Avis de la commission : Projet de grande ampleur, bien structuré qui tire parti des initiatives précédentes avec des perspectives d'évolutions centrées sur le développement d'un réseau Alumni et un meilleur accompagnement des artistes en résidence, notamment en réduisant leur nombre. L'approche éco-responsable, avec l'extension de l'allocation aux jours de voyage, constitue un aspect positif.

Montant du soutien accordé : 30 000€

7. *SE BRANCHER NATURE*, projet déposé par l'Alliance Française de San José au Costa Rica

Disciplines : arts visuels, arts numériques, créations sonores, sound art, sound design

Résumé du projet : Le Costa Rica est crucial dans le domaine de la biodiversité : bien que le pays ne représente que 0,03 % de la surface terrestre, il abrite environ 5 % de la biodiversité mondiale, avec une variété incroyable d'espèces végétales et animales. Le pays a mis en place un vaste réseau de parcs nationaux et de réserves, protégeant environ 25 % de son territoire. Ces efforts font du Costa Rica un modèle mondial en matière de conservation.

Ce terrain de recherche propose de vastes possibilités aux artistes de continuer leur réflexion dans un contexte en lien avec la nature, la biodiversité et avec l'écosystème artistique actuel du Costa Rica. Cette résidence est destinée à un artiste émergent par an, pour une durée de 3 mois, dans les disciplines arts visuels et numériques, créations sonores, installations sonores, sound art et sound design.

La résidence se déroulera en deux étapes : la première se déroulera sur un ou plusieurs sites de recherche scientifique biologiques de l'Université du Costa Rica. L'artiste sera accompagné par des professionnels de l'université, dont le profil sera défini en fonction du projet et de l'artiste en question (2 mois). La seconde partie se déroulera à San José, dans un studio où l'artiste pourra organiser tout le matériel collecté et poursuivre ses recherches (1 mois).

Grâce au partenariat avec l'IIARTE, cette résidence comprendra l'hébergement dans ces sites biologiques et un soutien local. D'autre part, l'accompagnement artistique sera mené par la plateforme curatoriale Dos mares, prévoyant des réunions hebdomadaires en ligne et avec leur équipe résidant sur place. L'Alliance Française aura pour rôle la gestion de toutes les parties, le suivi logistique de l'artiste et l'organisation de la résidence à San José.

Avis de la commission : Le projet se démarque par sa structuration claire et cohérente ; L'accompagnement artistique est assuré par des partenaires reconnus et compétents ;

l'accompagnement scientifique est du ressort de l'université et l'Alliance Française coordonne le programme. Le projet s'inscrit pleinement dans l'engagement du Costa Rica en faveur de la biodiversité. Le choix de la thématique, ainsi que des partenaires, est particulièrement pertinent au regard du contexte et propose aux artistes français un cadre de réflexion inédit.
Montant du soutien accordé : 14 965€

Rapport établi par :

Chloé Fricout, responsable du pôle Résidences
Alice Narcy, chargée de projet Résidences
Natalia Rest, chargée de projet Résidences

À Paris, le mercredi 27 novembre 2024,

Hugues Ghenassia de Ferran,
Directeur général de l'Institut français

